



SASU 2M.R.T.

Vente fruits et légumes

3 RUE EMILE DEWOITINE


31600 SEYSSES

Siret : 48508522900048

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes Certifiés Conformés



Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	2 984 034	2 599 729
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	2 984 034	2 599 729
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 228	15 178
Autres produits	6 559	2 098
Total I	2 996 821	2 617 004
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 961 882	1 757 904
Variations de stock	-2 516	-22 661
Achats de matières premières et autres approvisionnements	26 478	22 662
Variations de stock	-1 231	83
Autres achats et charges externes (a)	368 698	349 187
Impôts, taxes et versements assimilés	13 119	14 723
Salaires et traitements	381 579	357 194
Charges sociales	88 705	78 833
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	45 817	43 381
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 111	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	685	1 287
Total II	2 889 327	2 602 591
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	107 494	14 413
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	123	11
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	123	11
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 617	2 686
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 617	2 686
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 494	-2 675
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	104 000	11 738

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 500
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		1 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		375
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		375
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 125
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	22 038	1 968
Total des produits (I+III+V+VII)	2 996 944	2 618 515
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 914 982	2 607 620
BENEFICE OU PERTE	81 962	10 895

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

A large, thick, dark grey curved line that starts from the left edge of the page and curves upwards and then downwards, framing the text on the right.

SASU 2M.R.T.

Vente fruits et légumes

3 RUE EMILE DEWOITINE


31600 SEYSSSES

Siret : 48508522900048

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes Certifiés Conformés

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized name, located below the text 'Comptes Certifiés Conformés'.

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 000	5 556	14 444	16 667
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	163 209	96 396	66 813	80 680
Autres immobilisations corporelles	339 136	128 536	210 600	233 741
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 542		20 542	20 390
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	542 887	230 488	312 399	351 478
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	5 724		5 724	4 493
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	76 583		76 583	74 067
Avances et acomptes versés sur commandes	153		153	45
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 959	6 111	9 848	13 738
Autres créances	26 398		26 398	34 830
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	39 805		39 805	39 805
Disponibilités	193 317		193 317	219 590
Charges constatées d'avance (3)	1 939		1 939	1 058
TOTAL ACTIF CIRCULANT	359 877	6 111	353 766	387 625
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	902 764	236 598	666 165	739 103

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

31/12/2023 31/12/2022

CAPITAUX PROPRES

Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	31 216	20 322
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	81 962	10 895
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	153 878	71 916

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	134 470	211 537
Emprunts et dettes diverses (3)	22 038	80 924
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 413	311 972
Dettes fiscales et sociales	58 752	62 053
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	614	701
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	512 287	667 187
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	666 165	739 103

(1) Dont à plus d'un an (a)	95 110	134 470
(1) Dont à moins d'un an (a)	417 177	532 717
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

2M.R.T.
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 3 rue Emile Dewoitine
31600 SEYSSES
485 085 229 RCS TOULOUSE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 81 961,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **81 961,88 euros**

A titre de dividende global à l'Associée Unique **80 000,00 euros**
Soit 10,81 euros par action

Le solde **1 961,88 euros**
En totalité au compte « autres réserves »

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1er juillet 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,


- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/12/2022	-	-	-
31/12/2021	80 000,00 €	80 000,00 €	-
31/12/2020	80 000,00 €	80 000,00 €	-

Certifié conforme
La Présidente





SASU 2M.R.T.

Vente fruits et légumes


3 RUE EMILE DEWOITINE

31600 SEYSSSES

Siret : 48508522900048

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes Certifiés Conformément


SASU 2M.R.T.

Etats financiers
Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2M.R.T.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 666 165 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 81 962 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 9 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 000			20 000
Immobilisations incorporelles	20 000			20 000
- Installations techn., matériel et outillage industriels	161 334	1 875		163 209
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	327 884			327 884
- Matériel de transport	1 506	4 711		6 217
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 034			5 034
Immobilisations corporelles	495 759	6 586		502 345
- Prêts et autres immobilisations financières	20 390	152		20 542
Immobilisations financières	20 390	152		20 542
ACTIF IMMOBILISE	536 149	6 738		542 887

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 586	152	6 738
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 586	152	6 738
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 333	2 222		5 556
Immobilisations incorporelles	3 333	2 222		5 556
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	80 654	15 742		96 396
- Installations générales, agencements aménagement divers	98 329	26 269		124 598
- Matériel de transport	262	1 139		1 401
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 093	444		2 537
Immobilisations corporelles	181 337	43 595		224 932
ACTIF IMMOBILISE	184 671	45 817		230 488

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 64 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 542		20 542
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 959	15 959	
Autres	26 398	26 398	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 939	1 939	
Total	64 838	44 296	20 542

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 815
Total	1 815

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000 euros décomposé en 740 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 512 287 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	134 470	39 360	93 145	1 965
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 413	296 413		
Dettes fiscales et sociales	58 752	58 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 652	22 652		
Produits constatés d'avance				
Total	512 287	417 177	93 145	1 965

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 77 067

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 283
Dettes provis. /congés à payer	30 122
Charges sociales s/congés à payer	7 048
Taxe d'apprentissage	342
Formation continue	1 141
Etat - autres charges à payer	969
Total	51 905

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Montant

Charges d'exploitation	1 939
Total	1 939

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021, la société SASU 2M.R.T. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL FINANCIERE VEIGA, 4 Route de Tournefeuille 31270 CUGNAUX.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de la neutralité :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 22 038 euros